AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mars 2011, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA11 008 à OCA11 010 - Résolution CA11 090053 / Dossier 1110747008 :
Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2011 :
- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) (a. 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8.2);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) (a. 3, al. 8).

OCA11 011 - Résolution CA11 090054 / Dossier 1115094004 :
Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :
- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

OCA11 012 - Résolution CA11 090055 / Dossier 1115094006 :
Ordonnance relative au taux d'inoccupation des logements dans l'arrondissement d'Ahuntsic-*Cartierville :*
- Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (RCA09 09010).

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce dix-neuvième jour de mars deux mille onze.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique